

N^o 23. Marie Van sept de la republique une indivisible et le huit
 Abje. Vantose Par devant moi Joseph André Mourchon officier
 de l'état civil de cette commune de la Garde chef lieu
 du Canton Département du Var et Comparsa de l'Époux
 Rose Abje et le Citoyen François Guis futurateur
 tous Deux âgés de plus de Vingt un an et
 Résidans en cette commune Lesquel mon
 déclare que Marie Abje âgée de Dix ans
 et Deux Dans la Maison Rue de Legalité celle
 Des Puyx et de Pasture Grol D'après cette Déclaration
 je me suis transporté au lieu de son Domicile
 Pour Maturité Du Dit Dée Jean ai Dressé le
 Parant acte que j'ai signé et les témoins ont déclaré
 de l'avoir lue. *MONTMONT*

N^o 24. Rose Van sept de la republique française une indivisible et le
 cumetan Dée Vantose par devant moi Joseph André
 Mourchon officier Public de cette commune de la
 Garde chef lieu Du Canton Département du Var
 son Comparsa Citoyen Jean Joseph Alard et le Citoyen
 Gise bernad l'ave femme Lesquel Mont déclare que

8
 Rose cumetan  fille de
 Jacques et de Rose Marchand se est accouchée
 Dans la berstade de la Delle Claire bernad
 D'un Garçon le quel Ma Elé Prenté Mort
 La quelle rose amelan a déclaré que le Perde
 est l'enfant Est Antoine Garquet de la commune
 D'Yron et qu'il est absent Depuis Sa Mort
 D'après cette Déclaration et la représentation qui
 Ma été faite de l'enfant D'enomé j'ai ai Dressé
 l'écrit acte que j'ai signé Les témoins ont
 Déclaré de l'avoir lue; *MONTMONT*
 Van sept de la republique une indivisible et le dix
 huit Vantose Par devant moi Joseph André
 Mourchon officier de l'état civil de cette de la Garde
 chef lieu Du Canton Département du Var et Comparsa
 la Citoyenne Chatherine Bigide et Joseph Aurant
 Gordonier tous Deux âgés de plus de Vingt un an
 et Résidans en cette commune Lesquel mon déclare
 que Jean Latit âgé de Cent cinquante six ans
 de monparat Époux de Margerite Guint et de ses
 ans La Maison Des Citoyen Villon Rue de Legalité
 D'après cette déclaration je me suis transporté au

N^o 25. Jean
 Latit